

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 69 (1918)
Heft: 7-8

Artikel: Notre commerce des bois avec l'extérieur en 1917 et 1918
Autor: Badoux, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785237>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre commerce des bois avec l'extérieur en 1917 et 1918.

Depuis quelques années, les récapitulations du Département fédéral des Finances et des Douanes sur notre commerce avec l'extérieur sont attendues avec grande impatience. Ceux qu'intéresse l'évolution de notre marché des bois y trouvent matière à de nombreuses et suggestives comparaisons. Nous ne surprendrons personne en disant, que durant l'année 1917, l'orientation de ce marché s'est affirmée davantage encore dans le sens d'une réduction de l'importation et d'une augmentation de l'exportation. Toutefois, il faut établir une distinction au sujet de ce dernier point; les restrictions à l'exportation réclamées par le public et par quelques députés aux Chambres fédérales, dans l'intérêt de l'approvisionnement du pays en bois, ont fait sentir leurs effets. On conviendra, au reste, que ces demandes de restrictions sont légitimes et se justifient facilement si l'on considère l'augmentation fabuleuse du prix des charbons que notre pays doit tirer de l'Allemagne. Aussi bien, si la *valeur* de nos exportations en bois pour 1917 a dépassé celle de l'exportation en 1916, grâce à la hausse constante des prix, la *quantité* exportée, par contre, a subi une diminution. Si l'on considère les positions principales de l'article bois, cette quantité est passée de 4.986.000 q en 1916 à 3.948.000 q en 1917. L'exportation de 1917 n'a été, d'après le poids, que le 79 % de celle de 1916.

Le montant de l'importation a subi une diminution qui ne cesse d'aller croissant. Le poids de la matière ligneuse importée en 1917 n'a comporté que le 56 % environ de l'importation de 1916. C'est, il va sans dire, une raison sérieuse pour ne pas exagérer le montant de nos exportations. La diminution de l'importation vis-à-vis de 1916 a porté principalement sur les bois à brûler, surtout de résineux, puis sur les sciages de résineux.

Le tableau ci-contre récapitule notre commerce extérieur du bois en 1916 et 1917, tout au moins pour les postes les plus importants.

Un simple coup d'œil montre que la diminution du volume exporté s'est produite pour toutes les positions sauf trois: les sciages de chêne, les bois à brûler de résineux, mais surtout pour la menuiserie du bâtiment finie. Pour cette position, l'augmentation vis-

à-vis de 1916 a été de 1190 % pour le volume et de 975 % pour la valeur. Les statistiques du premier trimestre de 1918 nous montrent que cette augmentation n'a fait que s'affirmer de plus belle.

En 1916, l'exportation des planches de résineux — qui sont de beaucoup notre principal article d'exportation — avait pris le chemin de la France et de l'Italie, presque exclusivement. Il en a été de même en 1917. Mais, alors qu'en 1916, la France venait en tête, c'est l'Italie qui a pris la première place en 1917; à vrai dire la différence est minime. Par contre, pour la menuiserie du bâtiment finie — notre second poste d'exportation d'après l'importance de la valeur — la France a été notre preneur presque exclusif.

Le tableau suivant donne une récapitulation de la valeur des bois importés et exportés pendant les années de la guerre. La valeur des catégories importées a été évaluée par experts; celle des marchandises exportées résulte de la déclaration des exportateurs.

Année	Importations Fr.	Exportations Fr.	Excédent des	
			importations Fr.	exportations Fr.
1914	27.770.000	7.050.000	20.720.000	—
1915	14.900.000	24.400.000	—	9.500.000
1916	19.200.000	70.400.000	—	51.200.000
1917	15.500.000	76.100.000	—	60.600.000

Observation. Pour ne pas allonger inutilement notre premier tableau nous n'y avons pas indiqué différentes „positions“ peu importantes de l'article bois. Par contre, pour obtenir une image complète de notre commerce du bois, nous avons dans le tableau ci-dessus, ajouté aux 20 positions du premier résumé, les suivantes: Position 241: placages de tout genre; 242: pièces de parquet, non collées; 243: pièces de parquet, collées; 251: menuiserie du bâtiment, finie (pour 1915 et 1916); 252: menuiserie, autre; 253: ustensiles en bois, non dénommés ailleurs; 256^a: fûts et futailles; 259: meubles, unis, bruts; 260: id., unis, autres; 261: id., avec moulures, bruts; 262: id., avec moulures, autres; 263: id., sculptés, ciselés, etc., bruts; 264^a: id., sculptés, ciselés, etc., autres; 264^b: sièges en bois de hêtre courbé; 268^b: articles de luxe en bois; 274: baguettes pour cadres; 277: cadres, autres que ceux préparés au blanc.

Le résumé statistique du commerce extérieur de la Suisse pour le premier trimestre de 1918 vient de sortir de presse. Si nous comparons ses données relatives au bois à celles du trimestre correspondant de 1917, nous constatons ce qui suit.

Planches d'essences résineuses. Tandis que l'importation a diminué de plus de moitié, l'exportation a subi une nouvelle hausse quant au volume, augmentation qui pour la valeur se traduit par 5 millions de francs. L'Italie reste le preneur principal.

Menuiserie du bâtiment, finie. L'augmentation de l'exportation revêt ici des proportions fantastiques. En voici le compte,

1917, 1 ^{er} trimestre	7.717 q	valant fr.	281.737
1918, 1 ^{er} „	306.927 q	„ „	18.341.212

Il faut entendre par menuiserie du bâtiment surtout les baraquements livrés aux troupes de l'Entente, en particulier aux Américains. C'est dire que ces bois ont pris exclusivement le chemin de la France.

Si l'on en juge simplement d'après ces deux postes principaux de notre marché extérieur du bois, la valeur de notre exportation en 1918 dépassera sans doute sensiblement celle constatée en 1917. Celle de ce premier trimestre comporte déjà plus de la moitié de la valeur de l'exportation totale de l'année dernière.

C'est dire que les perspectives de rendement pour les propriétaires forestiers continuent à rester brillantes. Est-ce trop exiger d'eux d'espérer que ce brillant état de choses les incitera à vouer toujours plus de soins à une culture aussi avantageuse.

H. Badoux.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES.

Comité permanent.

(Extrait du procès-verbal de la séance du 23 mai 1918, à Zurich.)

1. Toutes les questions relatives à la mise sous le régime forestier, à titre permanent, de toutes les forêts privées, ainsi qu'à la révision de la loi forestière fédérale de 1902 sont encore pendantes. Le mémoire sur ces questions adressé à l'Inspection fédérale des forêts n'a pas reçu de solution définitive. Suivant une communication orale, il est prévu que ces questions seront soumises aux délibérations d'une commission officielle de spécialistes.
2. Les démarches entreprises par le comité en vue d'obtenir des dispenses de service militaire en faveur des personnes occupées en forêt sont restées sans effet. Toute recharge nouvelle semble pour le moment vouée à l'insuccès.